

La famille monoparentale au Québec

Quelques caractéristiques socio-démographiques

Daniel Tremblay

Volume 9, Number 3, décembre 1980

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/600828ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/600828ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Association des démographes du Québec

ISSN

0380-1721 (print)

1705-1495 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Tremblay, D. (1980). La famille monoparentale au Québec : quelques caractéristiques socio-démographiques. *Cahiers québécois de démographie*, 9(3), 37–52. <https://doi.org/10.7202/600828ar>

Article abstract

Il y avait près de 160 000 familles monoparentales au Québec au recensement de 1976, ce qui représente 10,3% du total des familles. Ce texte donne une description de leurs principales caractéristiques démographiques et socio-économiques : l'âge, le sexe, l'état matrimonial, la scolarité, l'activité et le revenu du chef de famille y sont abordés.

La conclusion est que la famille monoparentale a à sa tête une femme d'environ 48 ans, généralement veuve mais de plus en plus souvent divorcée, célibataire ou séparée, travaillant peu à l'extérieur, peu scolarisée et ayant peu de revenus.

Cahiers québécois de démographie
Vol. 9, no 3, décembre 1980

Daniel TREMBLAY*: LA FAMILLE MONOPARENTALE AU QUÉBEC: QUELQUES CARACTÉRISTIQUES SOCIO-DÉMOGRAPHIQUES

RÉSUMÉ

Il y avait près de 160 000 familles monoparentales au Québec au recensement de 1976, ce qui représente 10,3% du total des familles. Ce texte donne une description de leurs principales caractéristiques démographiques et socio-économiques: l'âge, le sexe, l'état matrimonial, la scolarité, l'activité et le revenu du chef de famille y sont abordés.

La conclusion est que la famille monoparentale a à sa tête une femme d'environ 48 ans, généralement veuve mais de plus en plus souvent divorcée, célibataire ou séparée, travaillant peu à l'extérieur, peu scolarisée et ayant peu de revenus.

* Département de santé communautaire, Centre hospitalier Lakeshore General, 175 Stillview, suite 310, Pointe-Claire, Québec, H9R 4S3.

LA FAMILLE MONOPARENTALE AU QUÉBEC : QUELQUES CARACTÉRISTIQUES SOCIO - DÉMOGRAPHIQUES*

Par Daniel TREMBLAY**

Ce texte propose un portrait des familles monoparentales au Québec selon deux grandes catégories de caractéristiques: les caractéristiques démographiques et les caractéristiques socio-économiques. La plupart des chiffres proviennent des recensements.

Définissons tout d'abord les termes: celle de la famille monoparentale et celle de sa contrepartie, la famille biparentale, appelée époux-épouse dans les recensements. La famille monoparentale se compose

* Ce sujet a été présenté dans le cadre d'une journée de formation ayant pour thème: "La personne et la famille", préparée par le Comité de formation des Départements de santé communautaire et l'Education médicale continue de l'Université de Montréal. Ce texte a été également soumis pour publication en avril 1981 par Carrefour des Affaires sociales.

** Département de santé communautaire, Centre hospitalier Lakeshore General, 175 Stillview, suite 310, Pointe-Claire, Québec, H9R 4S3.

d'un parent, père ou mère, qui a un ou plusieurs enfants jamais mariés et vivant avec lui, peu importe l'âge de ces enfants, tandis que la famille biparentale se compose de l'époux et de l'épouse ou d'un homme et d'une femme qui vivent maritalement, avec ou sans enfants vivant avec eux, qui n'ont jamais été mariés, peu importe leur âge.

On voit que les deux types de familles diffèrent sur deux points: premièrement par la présence de deux parents ou d'un seul et deuxièmement par la présence obligatoire d'un enfant dans le cas de la monoparentale. On comprendra que s'il n'y avait pas d'enfant, on parlerait d'un veuf ou d'une divorcée par exemple, mais pas d'une famille monoparentale.

Au cours de leur vie, les individus peuvent appartenir tantôt à l'un, tantôt à l'autre type de famille. La figure 1 montre que pour devenir une famille monoparentale, il faut généralement avoir été une famille biparentale qui, en raison d'un décès, d'un divorce ou d'une séparation, devient monoparentale. Un cas fait exception, c'est celui du célibataire ou de la célibataire qui a un enfant.

Cette situation de famille monoparentale peut d'ailleurs être transitoire: la famille monoparentale peut devenir ou redevenir biparentale ou éventuellement être dissoute. Le remariage du parent veuf ou divorcé, la réconciliation des parents séparés ou le mariage du parent célibataire conduisent à la famille biparentale. Tandis que le décès du parent, le décès du ou des enfants ou leur départ conduisent à la dissolution de la famille au sens où on l'a définie plus haut. Ce qu'il est important de retenir c'est que l'état de famille monoparentale n'est pas permanent, pas plus que celui de famille biparentale d'ailleurs.

1. Les caractéristiques démographiques

Au tableau 1, on retrouve l'évolution du nombre et du pourcentage de familles monoparentales.

Tableau 1

Evolution du nombre et du pourcentage de familles monoparentales
au Québec et au Canada

Années	Nombre de monoparentales		Nombre total de familles		Pourcentage de monoparentales	
	Québec	Canada	Québec	Canada	Québec	Canada
1956	83 788	n.d.	968 590	n.d.	8,7%	-
1966	104 468	371 885	1 229 301	4 526 266	8,5%	8,2%
1976	158 895	559 330	1 540 410	5 727 895	10,3%	9,8%

Source: Recensement du Canada 1976, Familles, Familles selon la structure et le genre de famille, Catalogue 93-822, bulletin 4.3.

Recensement du Canada 1966, Ménages et familles, Caractéristiques des familles suivant l'état matrimonial, l'âge et le sexe du chef, Catalogue 93-612, Vol. II (2-12).

Recensement du Canada 1956, Population, Situation familiale et situation dans le ménage, Catalogue 93-508, bulletin 1-20.

On voit qu'il y a eu au Québec une augmentation du nombre de familles monoparentales, augmentation d'ailleurs assez rapide: plus de 52% en 10 ans et plus de 89% en 20 ans. On est passé en effet de moins de 84 000 à près de 160 000 familles monoparentales depuis 1956. Cette augmentation est liée à la montée des séparations et des divorces comme on le verra plus loin quand on parlera d'état matrimonial.

Une autre façon de présenter le phénomène pour en saisir l'intensité c'est de dire qu'il y a plus de 10% des familles qui sont monoparentales, que 500 000 personnes, parents et enfants appartiennent à une famille monoparentale, soit une personne sur douze au Québec!

En 1976 comme en 1966, on note un pourcentage de familles monoparentales légèrement plus élevé au Québec qu'au Canada, mais il faut bien voir que la croissance a été un peu plus rapide au Québec: 52,1% de 1966 à 1976 et 50,4% au Canada.

Le tableau 2 nous fait voir que les femmes ont toujours été et sont de plus en plus à la tête des familles monoparentales: 72,9% en 1956, 79,6% en 1966 et 83,4% en 1976. En fait il y a maintenant cinq fois plus de femmes que d'hommes dans cette situation. On peut expliquer cela par la surmortalité masculine qui crée plus de veuves que de veufs et aussi par le rôle traditionnel de la femme qui porte les enfants et qui les élève.

Tableau 2

Sexe du chef de famille monoparentale au Québec:
1956, 1966 et 1976

Sexe	1956	1966	1976
M	22 709 (27,1%)	21 352 (20,4%)	26 330 (16,6%)
F	61 079 (72,9%)	83 116 (79,6%)	132 565 (83,4%)
Total	83 788 (100,0%)	104 468 (100,0%)	158 895 (100,0%)

Source: Recensement du Canada 1976, Familles, Caractéristiques des parents dans les familles monoparentales. Catalogue 93-825, bulletin 4-6.

Recensement du Canada 1966, Ménages et familles, Caractéristiques des familles suivant l'état matrimonial, l'âge et le sexe du chef, Catalogue 93-612, Vol. II (2-12).

Recensement du Canada 1956, Population, Situations familiales et situations dans le ménage, Catalogue 93-508, bulletin 1-20.

Précisons que les recensements considèrent que le chef peut être l'homme ou la femme dans une famille monoparentale: en fait, c'est le parent présent, celui avec qui vit l'enfant. Tandis que dans toute famille biparentale, le chef, c'est l'homme⁽¹⁾.

Le tableau 3 nous fait voir que le chef de famille monoparentale a en moyenne près de 49 ans et qu'il est plus âgé de 5 ans que le

Tableau 3

Familles monoparentales et biparentales selon l'âge du chef - Québec 1976

Groupe d'âges	Familles monoparentales		Familles biparentales	
	Nombre	%	Nombre	%
15-24	6 615	4,2%	86 555	6,3%
25-34	25 960	16,3%	382 105	27,7%
35-44	32 825	20,7%	305 275	22,1%
45-54	37 010	23,3%	274 370	19,8%
55-64	27 650	17,4%	193 310	14,0%
65 et plus	28 835	18,1%	139 895	10,1%
Âge moyen 1976	48,8 ans		43,8 ans	
Âge moyen 1966	53,9 ans		-	

Source: Recensement du Canada 1976, Familles, Caractéristiques des parents dans les familles monoparentales, Catalogue 93-825, bulletin 4.6.

Recensement du Canada 1976, Familles, Caractéristiques des époux dans les familles époux-épouse, Catalogue 93-824, bulletin 4.5.

Recensement du Canada 1966, Ménages et familles, Caractéristiques des familles suivant l'état matrimonial, l'âge et le sexe du chef, Catalogue 93-612, vol. II (2-12).

(1) Cette définition du chef sera modifiée pour le recensement de 1981, de sorte qu'on aura des femmes chefs de familles biparentales.

chef de famille biparentale. Ceci s'explique surtout par le fait que le veuvage se produit plus souvent à un âge plus avancé et que la séparation et le divorce surviennent généralement après quelques années de mariage. Autrement dit quand deux personnes se marient à 25 ans, la famille est alors comptée comme famille biparentale. Si elle finit par devenir une monoparentale après séparation ou divorce, ce sera au moins après la naissance d'un enfant, donc elle sera comptée dans les monoparentales à 30 ans par exemple, ce qui augmente l'âge moyen. Le groupe d'âge modal est 45-54 ans chez les monoparentales et 25-34 ans chez les biparentales, ce qui démontre encore que les chefs de monoparentales sont plus âgés. Au sein de la même génération, on aurait cependant un âge moyen plus jeune dans le cas de la monoparentale étant donné que la femme est généralement plus jeune que son conjoint. Prenons le cas d'un couple qui se forme aux âges suivants: l'homme a 28 ans, la femme 25. Dix ans plus tard le couple est dissous et c'est la femme qui garde les enfants. On aura un chef de famille monoparentale de 35 ans, contre un chef de famille biparentale qui avait 38 ans.

C'est donc parce que les biparentales se forment jeunes et se déforment plus vieilles que leur âge moyen est plus faible que celui de la monoparentale.

L'âge moyen du chef de famille monoparentale a cependant baissé de 1966 à 1976 passant de 53,9 ans à 48,8 ans, ce qui illustre entre autre la montée de la part relative des divorcés, des séparés et des célibataires par rapport aux veufs.

Le tableau 4 donne l'état matrimonial du chef de famille monoparentale, état matrimonial qui explique l'augmentation de leur nombre et les modifications qu'elles ont subies au cours de la dernière décennie dans leur composition.

Tableau 4
Familles monoparentales selon l'état matrimonial du chef,
Québec, 1966 et 1976

Etat matrimonial	1966		1976	
	Nombre	%	Nombre	%
Veuf, veuve	74 593	71,4	77 775	48,9
Séparé(e)	25 738	24,6	40 650	25,6
Divorcé(e)	1 854	1,8	28 525	18,0
Célibataire	2 283	2,2	11 945	7,5
Total	104 468	100,0	158 895	100,0

Source: Recensement du Canada 1976, Familles monoparentales selon l'état matrimonial et le sexe du parent. Tableau CTFAMA24, sur micro-fiches.

Recensement du Canada 1966, Ménages et familles, Caractéristiques des familles suivant l'état matrimonial, l'âge et le sexe du chef, Catalogue 93-612, vol. II (2-12).

Les chiffres du tableau 4 nous révèlent que par rapport au calendrier ou au cycle de vie familiale⁽²⁾, il y a deux types de familles monoparentales dont l'importance a varié au cours de la dernière décennie de recensement.

(2) Le cycle traditionnel de vie familiale est défini comme suit:

- 1) phase pré-parentale qui va de l'union à la première naissance vivante;
- 2) phase parentale qui va de la première naissance vivante au départ du dernier enfant présent;
- 3) phase post-parentale qui va du départ du dernier enfant présent à la dissolution du couple.

Dans le cas de la monoparentale, la dissolution du couple survient à la phase 2, alors qu'il y a encore au moins un enfant présent. Voir Péron, Yves, "L'analyse démographique et la famille: prémisses d'une auto-critique", Cahiers Québécois de démographie, Vol. 8, no 3, décembre 1979, pp. 99-112.

D'abord la famille qui, ayant suivi le cycle traditionnel de vie familiale, s'est vue contrecarrée dans son évolution par un événement exogène, soit le décès d'un des conjoints. Ce type de familles monoparentales n'a pas beaucoup varié en nombre: 3 182 familles de plus qu'en 1966 mais en proportion des familles monoparentales, le veuvage a subi une baisse énorme passant de 71,4 à 48,9%.

En d'autres termes, l'augmentation du phénomène observée au tableau 1 (croissance de 52% en 10 ans), ce n'est pas au veuvage qu'il faut l'attribuer mais bien aux trois autres causes qui définissent le deuxième type de familles monoparentales, i.e. séparation, divorce et célibat.

Il s'agit de l'individu ou de la famille qui a suivi le cycle traditionnel de vie familiale mais qui, par un événement endogène a rejeté, ne serait-ce que pour un temps, la famille traditionnelle en ne formant pas de couple ou en le brisant. Cette famille monoparentale moins traditionnelle représente maintenant plus de 50% des cas contre moins de 30% dix ans plus tôt.

Donc changement important au niveau de l'état matrimonial du chef de famille monoparentale. Ce changement est lié à la croissance de l'intensité du phénomène et à la baisse de l'âge moyen du chef, tel que nous l'avons vu aux tableaux 1 et 3.

2. Caractéristiques socio-économiques des familles monoparentales

Déjà les caractéristiques démographiques laissent entrevoir que les familles monoparentales ne devaient pas être dans une situation privilégiée au plan socio-économique: le simple fait que 83,4% des chefs sont des femmes, c'est déjà annoncer une scolarité, un taux d'activité et des revenus plus faibles...

La scolarité est un indicateur socio-économique assez significatif: le tableau 5 nous montre que plus de 75% des chefs de monoparentales n'ont pas atteint la 12^e année et seulement 8,6% ont fréquenté l'université. Les chefs de biparentales ont une scolarité plus élevée: près de 19% ont fréquenté l'université.

Tableau 5

Scolarité du chef dans les familles monoparentales
et biparentales au Québec, 1976

Scolarité	Monoparentales		Biparentales	
	Nombre	%	Nombre	%
Moins de 12 ans	120 085	75,6	849 540	61,4
12 ans (sans université)	25 050	15,8	274 930	19,9
Universitaire	13 635	8,6	259 390	18,7

Source: Recensement du Canada 1976, Familles, Caractéristiques des parents dans les familles monoparentales. Catalogue 93-825, bulletin 4.6.

Recensement du Canada 1976, Familles, Caractéristiques des époux dans les familles époux-épouse. Catalogue 93-824, bulletin 4.5.

Au tableau 6 on voit que 59,1% des chefs de familles monoparentales ne sont pas sur le marché du travail, contre seulement 16,6% dans le cas des chefs de familles biparentales... qui sont des hommes, rappelons-le.

Cette constatation de même que le taux de chômage de 6,7% contre 4,0%, laissent présager une situation économique plutôt mauvaise pour les monoparentales.

Tableau 6Activité du chef dans les familles monoparentales
et biparentales, Québec, 1976

	Monoparentales		Biparentales	
	Nombre	%	Nombre	%
Actifs	64 955	40,9	1 154 200	83,4
Non actifs	93 820	59,1	229 665	16,6
Chômeurs	4 365	6,7	45 795	4,0

Source: Recensement du Canada 1976, Bulletins supplémentaires: Logements et familles, familles monoparentales. Catalogue 93-833, bulletin 9SF.3.

Recensement du Canada 1976, Bulletins supplémentaires: Logements et familles, familles époux-épouse. Catalogue 93-832, bulletin 9SF.2.

Venons-en à l'indicateur le plus frappant: le revenu. Le tableau 7 nous fait voir que le revenu moyen d'une famille monoparentale ayant à sa tête un homme est de 14 740 dollars soit 87,2% du revenu moyen du chef de famille biparentale qui s'établit à 16 901 dollars. Cependant le revenu moyen du chef de famille monoparentale féminin est à peine plus de la moitié de celui de la biparentale avec 8 913 dollars (52,7%).

Autre indice intéressant: 9,5% des biparentales sont sous le seuil de pauvreté, contre 43,0% des monoparentales à chef féminin.

De plus, 43,3% des monoparentales à chef féminin reçoivent leurs principaux revenus des paiements de transfert, i.e. allocations familiales, prestations de bien-être social ou d'assurance-chômage. Ce pourcentage est de 6,7% pour les biparentales.

Tableau 7
Revenus moyens des familles monoparentales et biparentales,
Québec, 1975

	Familles monoparentales		Familles biparentales
	Homme	Femme	
Revenus moyens Proportion/16 901 \$	14 740 \$ 87,2%	8 913 \$ 52,7%	16 901 \$ 100%
% sous le seuil de la pauvreté	16%	43%	9,5%
% de revenus en paiements de transferts	n.d.	43,3%	6,7%

Source: Guilloteau, Jean-François: Situation économique des familles monoparentales 1975-1976, Laboratoire sur la répartition et la sécurité du revenu, UQAM, Juin 1979.

Cette mauvaise situation au niveau des revenus semble d'ailleurs se détériorer: le revenu de la monoparentale augmentant moins vite que celui des autres familles. Le pourcentage de monoparentales sous le seuil de pauvreté est passé de 36% en 1967 à 43% en 1975.

Il y aurait lieu de comparer la situation économique des familles monoparentales de veuve avec celle des familles de divorcée, séparée ou célibataire. On peut penser en effet que la veuve s'en tire mieux, étant donné qu'elle touche une assurance-vie et que ses enfants sont généralement plus âgés et donc plus indépendants, ou plus près de l'être. Par ailleurs, les séparées et divorcées reçoivent des pensions alimentaires qui devraient rendre leur situation moins précaire. Or nous savons que les prestations d'assurance-vie ne sont pas plus élevées en moyenne que ce que coûte l'enterrement, tandis que les 2/3 des pensions alimentaires cessent d'être versées dans les deux ans qui suivent

la rupture. Il faudrait effectuer une étude plus poussée pour vraiment comparer par état matrimonial la situation économique des chefs de famille monoparentale de sexe féminin.

Donc la situation socio-économique des familles monoparentales est assez mauvaise. On peut comprendre pourquoi. Pensons au scénario de la femme qui quitte son emploi au moment de son mariage ou de la naissance de son premier enfant et se retrouve 10 ans plus tard divorcée ou 20 ans plus tard veuve et soutien de famille. Il lui devient difficile de laisser ses obligations familiales et de réintégrer le marché du travail. Même lorsqu'elle y réussit, c'est souvent pour occuper un poste subalterne, moins payé que si elle était un homme, et ainsi de suite.

Il faut préciser que la femme chef de famille monoparentale n'est peut-être pas différente pour toutes les caractéristiques en cause de la femme dans la famille biparentale. La différence vient du fait que la biparentale est définie en fonction de l'homme, qui dans nos sociétés est favorisé.

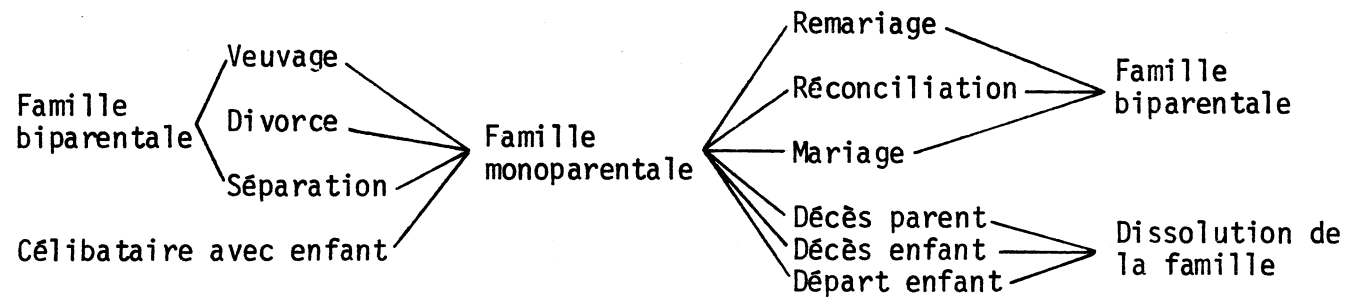
La situation de la famille monoparentale, c'est en quelque sorte la situation de la femme, mais avec en plus la responsabilité d'au moins un enfant.

Conclusion

En résumé, on peut dire que la famille monoparentale au Québec a une femme comme chef, cette femme a 48 ans, elle est généralement veuve mais de plus en plus souvent divorcée, célibataire ou séparée. Elle a de bonnes chances de ne pas travailler à l'extérieur, d'être peu scolarisée et d'avoir peu de revenus. Les quelques chiffres qui ont été présentés ici permettent de voir que la situation des familles monoparentales est assez mauvaise pour qu'on s'en préoccupe, d'autant plus que ce type de famille est de plus en plus courant.

Figure 1

La formation et la dissolution de la famille monoparentale



BIBLIOGRAPHIE

Conseil des Affaires sociales et de la famille, La situation des familles québécoises, Etudes et avis du Conseil, M.A.S. septembre 1979.

Guilloteau, Jean-François, La pauvreté et les familles au Canada et au Québec, Laboratoire sur la répartition et la sécurité du revenu, Université du Québec à Montréal, Mai 1979.

Guilloteau, Jean-François, Situation économique des familles monoparentales 1975-1976, Laboratoire sur la répartition et la sécurité du revenu, Université du Québec à Montréal, Juin 1979.

Matte, Hélène, "Les femmes sont-elles nées pour un petit pain?" Ma Caisse, volume 17, no 3, mai 1980.

Péron, Yves, "L'analyse démographique et la famille: prémisses d'une auto-critique", Cahiers Québécois de démographie, Vol. 8, no 3, décembre 1979.